

Réforme des retraites et loi Darmanin : la double peine raciste

En France, les personnes racisées sont souvent cantonnées à des emplois salariés moins bien payés, plus pénibles, plus précaires, ainsi qu'à des carrières hachées. Le projet de réforme ne fera qu'aggraver le rapport déjà inégalitaire à la retraite pour les populations immigrées ou issues de l'immigration post-coloniale.

Qui dit bas salaires, dit basses cotisations et donc de plus faibles pensions. Repousser l'âge légal de départ à la retraite, c'est l'assurance de faire baisser ces dernières encore plus. En outre, en raison de la pénibilité des emplois occupés, il est souvent difficile de travailler jusqu'à 60 ans en bonne santé. Ajouté au caractère découpé des carrières, réunir les trimestres exigés pour une retraite complète devient un véritable calvaire.

Tout cela pour tout de même terminer avec une pension misérable et une espérance de vie réduite. Et si en plus, l'on est immigré·e et souhaite revenir dans son pays, il n'est même pas possible d'espérer compter sur l'ASPA pour compenser puisqu'elle est conditionnée à une obligation de résidence de plus de 6 mois par an !

Un combat syndicaliste...

Les discriminations racistes massives (à l'embauche, sur le lieu de travail, etc...) conduisent en effet à des carrières encore plus découpées que celles des autres travailleurs et travailleuses. Les personnes immigrées comme celles issues de l'immigration sont ainsi surreprésentées dans les statistiques de l'intérim, des CDD, des contrats aidés, etc. Pour les femmes racisées, c'est la double peine puisque la division raciste du travail s'allie à celle sexiste pour les cantonner aux secteurs les plus précaires : nettoyage, aides à domicile, aide-soignantes, assistantes maternelles. Elles sont les forçats des secteurs féminisés où règnent le plus souvent précarité, isolement et brutalité patronale. Et c'est sans compter la double journée de travail au boulot et à la maison qui précarise les carrières...

Quant aux enfants d'immigré·es issues de la colonisation, en plus des divers phénomènes de reproduction sociale, de paupérisation et précarisation qui frappent l'ensemble du prolétariat, ils subissent de plein fouet les discriminations et injustices pénales qui sévissent dans les quartiers populaires et détruisent socialement l'avenir profes-

sionnel de beaucoup. On pense ainsi aux **contrats de type service civique** le plus souvent dévolus aux jeunes des quartiers populaires qui ne permettent pas de cotiser pour la retraite. Mais aussi à l'ubérisation qui en pousse beaucoup sans qualifications dans le statut d'auto-entrepreneur. Ces jeunes « ubérisés » seront ainsi d'autant plus touchés par la réforme, obligés de faire encore plus d'heures de service pour pouvoir capitaliser...

On pense enfin bien sûr aux **travailleurs et travailleuses sans papiers qui cotisent pour une retraite à laquelle ils n'auront pas droit...** Après de nombreuses années sans droits et sans statuts, les personnes qui ont la chance d'être régularisées se retrouvent malgré tout avec des trous énormes dans leurs carrières alors qu'ils n'ont jamais cessé de travailler et d'être surexploités.

En outre, le projet de loi Darmanin sur l'immigration prévoit de restreindre encore plus les droits des personnes sans papiers et de les précariser davantage. **Les critères très restrictifs des titres de séjour pour les « secteurs en tension »** (comme la restauration ou le BTP) ne fera **renforcer l'assignation de ces travailleurs dans ces milieux où la surexploitation est souvent la norme**, sous peine de perdre leur droit de séjour. L'impact de ces deux réformes combinées sur la carrière, le nombre de trimestres et le montant des retraites sera dévastateur.

... et antiraciste !

Engager un combat antiraciste sur la question des retraites exige donc d'élargir au-delà de la simple réforme et de rappeler les inégalités déjà existantes pour les dénoncer. **Travail précaire et discriminations s'entretiennent pour soumettre les populations non-**

blanches et des quartiers populaires à la surexploitation sur le dos du patronat.

Enfin, la lutte contre les discriminations et contre les discours et violences racistes doit aussi être de mise ! Nous combattons ces dernières également dans le mouvement social et dans le débat sur les retraites, où

xénophobie, complotisme, islamophobie et antisémitisme peuvent parfois s'exprimer, surtout avec une extrême droite qui essaie de se frayer un chemin le devant de la scène en promouvant ses fausses solutions natalistes qui font payer aux femmes et aux personnes immigrées le prix des politiques patronales...

Nous devons également être vigilant·es face aux violences

policières racistes pendant et autour de ces mobilisations. N'oublions pas le cas de Mantes-la-Jolie en 2018 pendant les gilets jaunes.

Le droit à la retraite et au séjour

C'est un donc un droit à la retraite égalitaire, universel, socialisé et dénationalisé qu'il faut exiger !

- **Retraite à 60 ans, sans conditions d'annuités pour tou·tes, sans condition de nationalité ;**
- **La prise en compte de la pénibilité et des carrières hachées, indispensable aussi bien dans les secteurs féminisés que dans les secteurs racisés qui se recoupent souvent.**
- **Le retrait du projet de loi asile et immigration de Darmanin ;**
- **régularisation de toutes et tous les sans-papiers (« des papiers pour tous ou plus de papiers du tout »).**

Toutes en grève à partir du 7 et 8 mars, mais aussi en lutte les 4 et 25 mars contre la Loi Darmanin !

